Date : 01/10/2014
Pays : FRANCE
Page(s) : 39
Diffusion : (15132)
Périodicité : Mensuel
Surface : 68 %

MAIRES DE FRANCE

La région Centre pourrait rester seule et changer de nom

Le Centre a peu de chances de fusionner avec les Pays-de-la-Loire dans le cadre de la réforme territoriale. Le maintien du *statu quo* satisfait de nombreux élus.

La région Centre regroupe six départements : le Cher, l'Eure-et-Loir, l'Indre, l'Indre-et-Loire, Le Loir-et-Cher et le Loiret. Elle a une superficie comparable à celle de la Belgique et abrite le cœur historique du Val de Loire, le long de l'axe Orléans-Blois-Tours. Elle ne devrait pas fusionner ni avec le Poitou-Charentes et le Limousin, comme le prévoyait le gouvernement, ni avec les Pays-de-la-Loire comme l'a demandé le conseil régional, au terme de l'adoption du projet de réforme territoriale en première lecture, en juillet, par l'Assemblée nationale.

© Marco Gabbin/Fotolia

Promouvoir la vallée de la Loire, c'est mettre en avant toute la région. Avec l'une de ses vitrines : les châteaux.

Le Centre pourrait donc rester seul à l'issue de l'examen du texte en deuxième lecture ce mois-ci par le Parlement, mais rien n'est encore joué. François Bonneau, président du conseil régional du Centre, estime qu'une fusion du Centre et des Pays-de-la-Loire demeure possible. Il considère que *« la carte des régions est inachevée »*, avec trois régions côte à côte au périmètre inchangé : la Bretagne, les Pays-de-la-Loire et le Centre et qu'il *« ne faut pas banaliser le débat au Sénat tant que celui-ci ne s'est pas prononcé sur le fond »*.

Mais ce scénario semble peu probable. Les Pays-de-la-Loire sont partisans d'une fusion avec la Bretagne qui la refuse, car elle ne souhaite pas s'élargir au-delà des ses frontières historiques. Les Pays-de-la-Loire craignent par ailleurs, en cas d'union avec le Centre, de perdre la Loire-Atlantique, qui rejoindrait la Bretagne historique dans le cadre du droit d'option que le projet de loi devrait donner aux départements à partir de 2016.

Le maintien vraisemblable du *statu quo* ne signifie pas qu'aucune région n'a voulu du Centre. L'Auvergne l'a sondé durant un temps, et l'échec du projet d'union avec le Poitou-Charentes et le Limousin ne découle pas seulement de la préférence de ces régions pour l'Aquitaine : il résulte tout autant du refus des élus du Centre qui n'ont pas voulu de *« cette région absurde qui plaçait des villes à 500 km de distance »*, selon Serge Grouard, maire d'Orléans.

La région Centre ne veut pas davantage de fusion avec l'Île-de-France, envisagée par André Vallini, secrétaire d'État à la Réforme territoriale. *« Si l'on rattache le Centre à l'Île-de-France, le Berry n'existe plus. C'est le pire des scénarios »*, souligne Pascal Blanc, le maire de Bourges, qui souffre d'ores et déjà d'être excentré et *« un peu oublié »* au sud de la région Centre. Il penche pour un rapprochement avec l'Auvergne pour faciliter la création du projet de ligne TGV Paris-Lyon, *via* Bourges et Clermont-Ferrand.

Des atouts

Le maintien du *statu quo « n'est pas un drame,* juge Jacqueline Gourault, sénatrice du Loir-et-Cher. *La région est grande. Elle n'a pas une identité historique forte comme l'Alsace ou la Bretagne. Elle regroupe la Beauce, l'Orléanais, la Touraine et le Berry. Elle est diversifiée, mais elle a une unité qui a fini par se construire avec le temps ». « La taille de la région n'est pas le sujet,* ajoute Charles-Éric Lemaignen, président de la communauté d'agglomération d'Orléans. *Le sujet, c'est le contenu des compétences qui lui seront données. »* Sixième région industrielle française dans la configuration actuelle, le Centre n'est pas sans atouts dans la perspective des prérogatives économiques renforcées des régions.

« La région fait beaucoup pour l'Eure-et-Loir. Je veux finaliser avec elle les projets structurants qui sont engagés pour l'agglomération chartraine. Et je ne voudrais pas qu'un chamboulement vienne les remettre en cause », argumente pour sa part Jean-Pierre Gorges, maire de Chartres. *« Une fusion avec les Pays-de-la-Loire n'a pas plus de sens que le regroupement avec la région Poitou-Charentes »*, renchérit Serge Grouard, opposé à la constitution de régions trop grandes et soucieux de conserver à Orléans son statut de capitale régionale que la ville de Tours demande en cas de fusion du Centre et des Pays-de-la-Loire.

La région Centre conserve néanmoins un handicap : son nom. Assimilée au centre de la France, dont parlent les bulletins météos pour évoquer le Massif central, elle a déjà voulu changer de nom voilà vingt ans pour affirmer son identité ligérienne. Elle voulait devenir le Centre-Val-de-Loire, mais s'était heurtée au refus des Pays-de-la-Loire dont la consultation était obligatoire pour adopter ce nom. *« Les châteaux de la Loire sont connus dans le monde entier,* plaide Jean-Pierre Sueur, sénateur du Loiret. *Il faut promouvoir la vallée de la Loire pour mettre en avant toute la région. Battons-nous et changeons de nom pour ne pas insulter l'avenir dans la perspective du futur droit d'option des départements. »*

Jacques CHAVANES

Tous droits de reproduction réservés